N° D'IMPRIMÉ C74174692

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	03/09/2026	26064582

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

02/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE
33650 MARTILLAC
Tél : 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 091C0438

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
CL-824-DN (F)	20/08/2025	26/09/2012

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	308

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF34C9HR8CS180108	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10PGTVP003Y234	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

194318

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :
3.1.1.a.2. CHAMP DE VISION : Obstruction dans le champ de vision du conducteur affectant la vue frontale ou latérale, à l'intérieur de la zone balayée par les essuie-glaces ou rétroviseurs extérieurs non visibles AVG
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG
8.2.21.b.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : Fuites susceptibles d'affecter les mesures des émissions
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

Défaillances mineures :
4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG, AVD
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0266 P0263

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 10/09/2018 : 92180 km / 26/08/2020 : 129596 km / 23/08/2022 : 158283 km / 08/08/2024 : 174306 km / 03/08/2026 : 194015 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-1.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	5 %		4 %	
Forces verticales :	901 daN		519 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	323 daN	320 daN	176 daN	184 daN
Déséquilibre (<20%) :	1 %		5 %	
Forces de freinage (efficacité) :	323 daN	320 daN	176 daN	184 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) : 70 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.2 %	-0.7 %		
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %	-1.6 %		